



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON  
04 79 38 51 90 - [mairie@tournon-savoie.com](mailto:mairie@tournon-savoie.com)  
<http://www.tournon-savoie.com>

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI 2025

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ

LE VINGT TROIS MAI A 19H30

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
12	11	11

Date convocation	Date affichage	N° délibération
12/05/2025	13/05/2025	2025/17

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, RIMBOUD Christelle, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Sébastien, GARDET-CADET Michel, MURAZ-DULAURIER Gilles

Absents : DRAGNEA Cindy

Secrétaire : RIMBOUD Christelle

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

### DELIBERATION N°2025/17

#### **VALIDATION DES CHEQUES ASSOCIATION - ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 – 3<sup>EME</sup> VERSEMENT**

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 12 décembre 2003 concernant la modification du règlement des "chèques Associations".

Pour l'année scolaire 2024/2025, 72 enfants sont éligibles au dispositif des chèques association. La distribution a concerné 39 enfants, soit 78 chèques association à ce jour.

12 chèques associations ont été retournés en mairie pour remboursement, pour un montant total de **570 €**. Cette somme est destinée à aider les associations qui accueillent les enfants de Tournon. Le détail de la répartition de ces subventions est fourni en annexe de cette délibération.

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- ✓ **DÉCIDE** d'attribuer, aux associations ayant retourné les chèques associations en mairie, des subventions pour un montant total de **570 €** selon la répartition jointe à cette délibération
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires correspondants seront prévus au budget

Le Maire,  
**Sandrine BERTHET**

Le secrétaire de séance  
**Christelle RIMBOUD**

Transmis au contrôle de légalité  
Le **26 MAI 2025**

Publié le **26 MAI 2025**

**CHEQUES ASSOCIATIONS**  
**DÉLIBÉRATION DU 23 MAI 2025**  
(année scolaire 2024-2025 - 3ème versement)

ASSOCIATIONS	CHEQUES ASSOCIATIONS UTILISÉS PAR LES FAMILLES <i>et retournés en mairie par les associations</i>		REPARTITION FAMILLE/ASSOCIATION		TOTAL
	Nbre de chèques	Nbre d'enfants <i>Valeur : 50€ /chèque (2 chèques/enfant)</i>	Participation frais d'inscription 35 € par chèque	Subvention association 15 € par chèque	
ECOLE DU MUSIQUE ET DANSE ARLYSERE ALBERTVILLE	2	1	70.00 €	- €	70.00 €
BASKET CLUB FRONTENEX	9	5	315.00 €	135.00 €	450.00 €
CYCLO VTT GILLERAIN	1	1	35.00 €	15.00 €	50.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>420.00 €</b>	<b>150.00 €</b>	<b>570.00 €</b>